

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2012

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation : 04/04/2012
Date d'affichage : 04/04/2012

L'AN DEUX MIL DOUZE le ONZE AVRIL à VINGT heures TRENTE, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacques LARROCHETTE Maire.

Etaient présents : M. Jacques LARROCHETTE, M. Gilles DUBESSY, Mme Chantal DUJARDIN-REY, Mme Christèle PASSINGE, M. Daniel CHAUD, Gilles DURDILLY, M. M. Elisabeth LACROIX, M. Gilles PUIPIER, Ludovic MAGAT, Mme Françoise GAGNIERE, Christine CHAVEROT, M. Dominique DEVOS, M. Jean-Luc DUPUIS et M. Bernard ANTOINE

Absents excusés : M. Gilbert NOVÉ.

Secrétaire de séance : Madame Christine CHAVEROT.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 avril 2012

2) Tirage au sort des jurés d'assises 2012

Par tirage au sort sur la liste électorale, les personnes suivantes ont été désignées pour figurer sur la liste des jurés d'assises 2013 :

1^{er} NOM : N° 0 3 4 2 Monsieur DUBESSY Georges Antoine
2^{ème} NOM : N° 0 9 2 2 Monsieur PIERRON Jean Michel
3^{ème} NOM : N° 0 7 8 7 Monsieur MARTIN Rémi

Ces personnes en seront informées personnellement par courrier.

TOUR DE TABLE

- Monsieur Gilles DUBESSY informe des travaux en cours : Travaux du Parking, Ils ont recommencé avec la pose des éléments. L'Etude de ruissellement est à présent terminée ; des préconisations ont été faites concernant l'aménagement des haies entre autres. Une discussion devra être engagée avec la commission voirie et Betty CACHOT pour voir ce qui est réalisable. Les travaux au Presbytère : Gilles DUBESSY a rencontré les responsables de la catéchèse pour l'aménagement des salles de catéchisme ; elles sont d'accord pour la création d'une grande salle et d'une plus petite. Une nouvelle technicienne a été nommée à la Police de l'eau. Gilles DUBESSY souhaite la rencontrer pour discuter de l'avenir du terrain de foot. Terrains de la Commune, derrière le local voirie les Frênes ont été coupés.

De la publicité va être faite sur le site « Le Bon Coin » pour la mise en vente de ces terrains. Le plus grand des terrains sera annoncé à 90 000 € et le plus petit à 70 000 €. Un feu de broussailles à l'ancienne décharge a détruit un tas de bois de André RAFFIN (Le Gantillon). Le service des Domaines a été sollicité par la Commune pour évaluer un terrain à « La Tuillière » et l'usine « FOUILLAT », rue des Tourterelles.

- Madame Christèle PASSINGE : La présentation du rapport de la CCPT aura lieu le jeudi 10 mai à Saint Marcel l'Eclairé à 18h30.

- Monsieur Daniel CHAUD : La distribution des sacs d'ordures ménagères aura lieu le vendredi 11 mai 2012 après midi au local voirie ; un planning est constitué. Les plantations se feront le mercredi 16 mai 2012. Daniel CHAUD a rencontré Monsieur Pierre DUBUISSON pour l'estimation de la réfection de la voirie sur la partie haute de la Favrotière entre chez José GARCIA et Roland BOLEVY, Budget : 45 000 €, restera environ 17 000 € sur l'enveloppe CCPT.

Pour la réfection de la voirie de « Ronzière », il faut compter environ 60 000 €, le budget CCPT ne sera pas suffisant donc ne peut pas se faire cette année. Monsieur GRATALOUP Daniel, Le Chambon, la maison qui se trouve dans le virage, se propose de rétrocéder à la Commune une partie de son terrain pour réaliser l'élargissement de la voirie. Il faudra évaluer le coût.

- Monsieur Jean Luc DUPUIS : Le ramassage des plastiques agricoles aura lieu le lundi 16 avril au tram. L'information est passée dans la presse.

- Monsieur Dominique DEVOS : Travaux d'accessibilité ont été réalisés : rabaissement des trottoirs, création de trottoirs vers l'Ecole Jean De La Fontaine ; par conséquence, les panneaux se retrouvent donc assez bas il faudrait peut être les relever.

- Madame Françoise GAGNAIRE demande où en est la procédure du PLU.

Chantal DUJARDIN-REY dit qu'il est prévu de rencontrer très prochainement le cabinet LATITUDE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45
